

ANALELE ȘTIINȚIFICE ALE UNIVERSITĂȚII „AL. I. CUZA” IAȘI
Tom L III, s. II – c , Geografie 2007

LA DYNAMIQUE DE LA STRUCTURE ETHNO-LINGUISTIQUE DE LA POPULATION EUROPEENNE APRES LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

Ionel Muntele,

*Université „ Al.I.Cuza“ de Iași ,
Faculté de Géographie et de Géologie*

Rezumat : *Dinamica structurii etno-lingvistice a populației europene în perioada postbelică.* Pornind de la diverse surse de informații, mai mult sau mai puțin concludente, a fost urmărită evoluția structurilor etnice și lingvistice din spațiul european pentru perioada postbelică. Au fost detașate o serie de tipuri, prin intermediul unor analize statistice clasice care atestă o generalizare a tendințelor seculare de omogenizare etnică în interiorul granițelor consfințite de tratatele internaționale dar și a tendințelor, oarecum contradictorii și paradoxale, de eterogenizare prin înscrierea în sâajul marilor circuite ale migrației internaționale. Până în 1990 se poate vorbi de un clivaj net care separa cele două Europe, Occidentală și Central-Estică dar după această date se fac resimțite tendințe de apropiere a evoluțiilor specifice în sensul unei deschideri tot mai evidente spre multiculturalitate, având ca suport globalizarea fluxurilor de imigrație care au ca țintă spațiul european.

Mots –clé : *structure ethno-linguistique, minorités, typologie, dynamique*

Pourquoi cette problématique?

Cette démarche est une suite des analyses antérieures visant l'évolution des principaux paramètres geo-démographiques (fertilité, mortalité, structure par âges etc.) qui ont imposé la nécessité d'expliquer les différentiations spatiales signalés à travers les structures ethniques.

Quelles furent les sources d'informations?

Il y a une grande variété de sources concernant la structure ethnique ou linguistique de la population, souvent officielles (recensements de population) mais aussi fréquemment, officieuses (estimations basées sur des enquêtes ou simples observations). Dans les deux cas, la qualité des sources est essentielle parce qu'on y arrive parfois à des situations contradictoires engendrent des tendances peu vérifiables en réalité. Le facteur politique avait joué un rôle important, non seulement dans les pays communistes mais aussi dans les pays occidentaux, qui ont renoncé à recenser ces structures de sorte que pour remplir le vide d'information fut nécessaire une ample investigation bibliographique et une analyse des flux migratoires, plus correctement contrôlés. Les informations existentes, malgré leur corrélation difficile permet dans la plupart des cas de suivre

les tendances générales, au moins pour les états disposant de séries officielles d'informations (surtout ceux ex-communistes).

Comment analyser cet amalgame d'informations?

L'utilisation des *classifications typologiques*, à l'échelle nationale, ayant pour variable principale, le poids des principaux groupes ethno-linguistiques mais aussi la manière dont ceux-ci sont intégrés dans les structures administratives des états est le principal moyen d'analyse. Pour illustrer certaines dynamiques, on y ajoute des graphiques sur l'évolution spatio-temporelle de certaines populations, soit elles majoritaires soit minoritaires, à l'échelle nationale ou régionale.

Quelle était la situation antérieure des ces structures?

On peut décrire la période de l'entre deux guerres en tant qu'une étape de consolidation des principales nations européennes, aussi celles constituées depuis longtemps, avec une forte capacité d'absorption des éléments minoritaires, voire allogènes (les métropoles coloniales surtout) que celles constituées pendant le siècle des nationalités. Ce processus de consolidation fut accompagné bien sûr par une série de phénomènes largement analysés dans des travaux divers : épurations ethniques, migrations forcées, assimilation organisée où par acculturation allant jusqu'à la disparition progressive de certains groupes ethniques importants, déportations, génocide, échanges de populations etc. Ces actions furent comprises en tant que solution, dans un contexte de domination de l'idéologie extrémiste en plan politique, pour le développement de la nation, "empêchée" par le mélange souvent très fort des communautés diverses, notamment là où l'on enregistrait des contradictions entre les groupes ethniques antérieurement dominants et ceux ayant obtenu récemment l'autodétermination. Fait connu, tous ces tendances ont eu un rôle essentiel dans le déclenchement de la deuxième conflagration mondiale, événement majeur qui modifiera brutalement la carte de la distribution des principaux groupes ethniques en Europe.

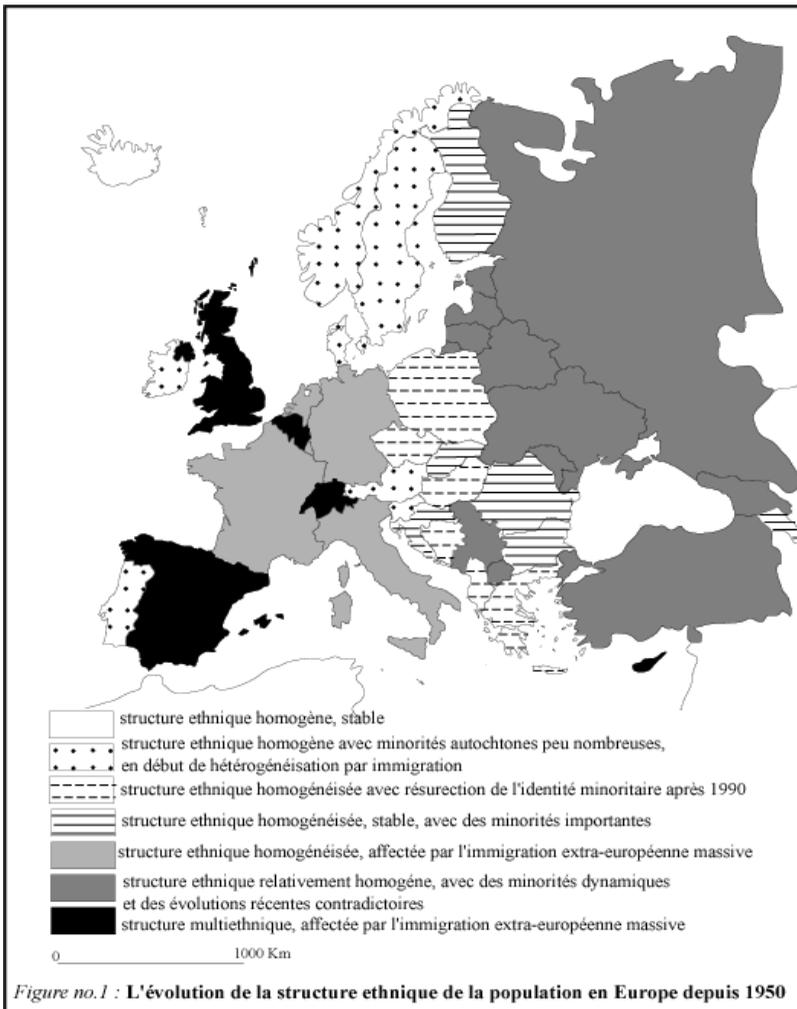
Quelles furent les tendances observées durant ce demi-siècle?

Après l'achèvement des traités de paix et après la mise en évidence de la fracture imposée par le rideau de fer, en Europe se manifestent globalement des tendances opposées d'une certaine manière : à l'ouest un *mélange* toujours plus complexe, suite de la migration pour travail où des mouvements de refuge, à l'est plutôt une tendance d'*homogénéisation*, dans un contexte de respect partiel des droits des minorités, au moins déclaratif. L'ancien espace soviétique se distingue pourtant par une tendance visible d'*hétérogénéisation* de la population, préambule de l'expansion du russe, par le biais de la soit disant population russophone, vecteur essentiel de la création de l'*homo sovieticus*, élibéré des particularismes régionaux, ethniques ou religieux.

Au delà de ces tendances générales on peut distinguer plusieurs type d'évolution de la structure ethnique :

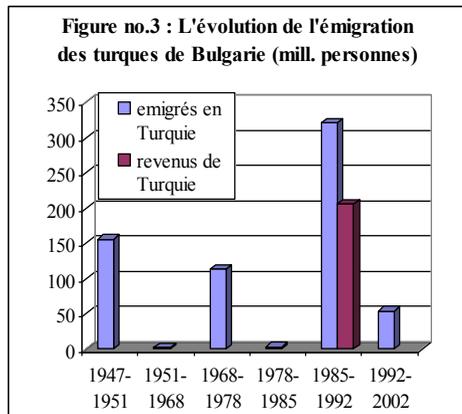
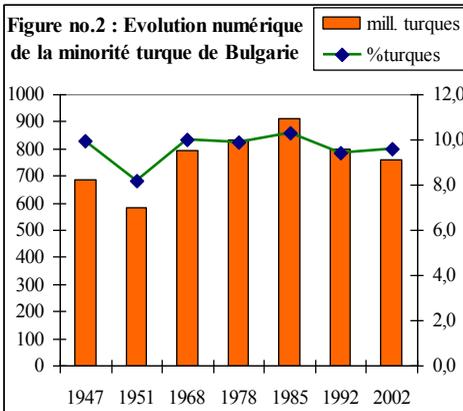
a) l'apparition des *minorités formés par des populations réfugiées après le collapse des empires coloniaux*, soit des ressortissants métropolitains soit des communautés ayant collaborés avec le pouvoir colonial (le cas des pied-noirs ou des harkis d'Algérie ou des soit-disants anglo-indiens de l'Inde). Ceux-ci furent souvent les pionniers d'une migration très active, d'où résultent des groups ethniques, rarement reconnus, de grande importance telle la(les) communauté(s) maghrébine en France ou encore celles indo-pakistanaise ou antillaise en Grande Bretagne, etc.;

b) l'apparition de communautés toujours plus importantes et plus



solidaires, initialement temporaires et ensuite intégrées, formées par les *émigrants économiques* des trente glorieuses, appelés par la reconstruction d'après guerre et par l'évolution de la technologie auxquelles on peut ajouter l'apparition des processus démographiques réclamant l'importation de la main d'oeuvre, l'augmentation du niveau de l'éducation, le vieillissement de la population active etc. De ce point de vue, typiques en sont l'Allemagne, la Suisse, le Pays Bas, la Belgique, la France etc. Pendant les dernières décennies, ce modèle s'étend au niveau de la communauté européenne. Rarement recensés, sauf les statistiques concernant l'immigration, ces communautés sont difficiles à estimer même si l'on connaît le poids important dans la population totale (le cas des communautés turques en Allemagne);

c) la continuation des *tendances de consolidation nationale*, spécialement dans l'Europe Orientale, où les populations éponimes enregistrent d'habitude une croissance continue de leur poids, soit par l'émigration des minorités (Roumanie, Slovaquie), soit par leur expulsion (Bulgarie, *fig.2*), voire assimilation forcée ou même leur dissimulation (en ignorant leur existence comme en Hongrie, Pologne, Albanie ou la Grèce). Ces tendances se sont fragilisés après 1990 quand les recensements vont ressusciter un grand nombre de minorités "endormies" ou avec une personnalité mal définie, même dans des pays très homogènes tels la Pologne (les cachoubes, les silésiens), la Hongrie ou la Tchéquie (les moraves, les silésiens), jusqu'à l'espace yougoslave où l'on est dans une situation particulière de multiplication des identités ethniques (à côté des bosniaques et des monténégrins on peut mentionner des communautés plus exotiques encore, telles les *bounievtsi*, les *gorantsi* etc.);



d) suite des processus antérieurement mentionnés se manifeste au niveau européen la *tendance de multiplication des groupes réclamant une identité propre*, y compris linguistique, avec des exagérations et souvent initiés

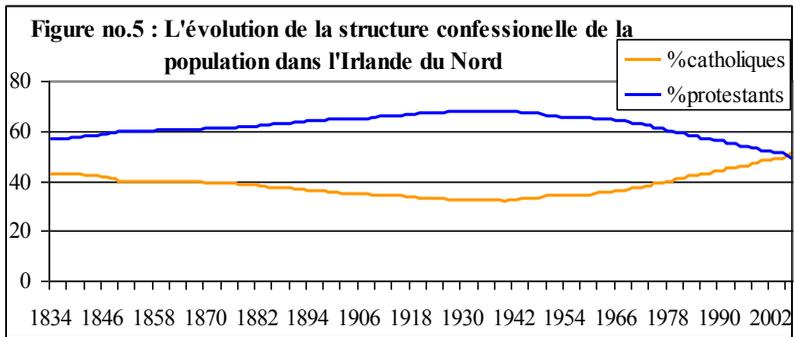
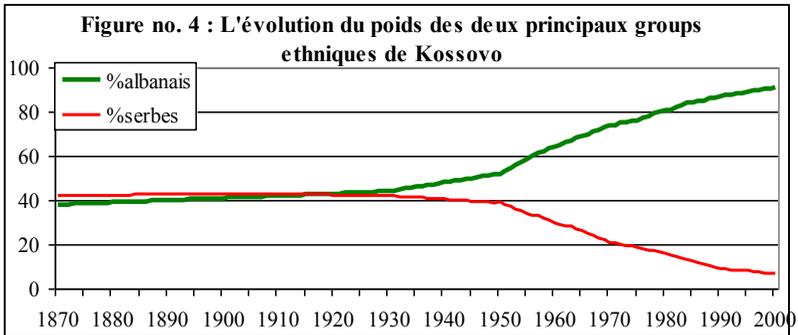
politiquement (notamment dans l'ex U.R.S.S. et l'ex Yougoslavie), voire engendrées par les réformes institutionnelles européennes réclamant la descentralisation et la régionalisation en tant que principes essentiels, comme il est le cas en Espagne, en Italie, en Finlande et récemment en Grande Bretagne. Cette multiplication peut souvent prendre une forme légèrement ridicule, certains particularismes locaux étant promus en dépit des langues consacrées, le cas espagnol étant très illustratif (il y a un puissant mouvement de reconnaissance du valencien, distinct l'on dit du catalan, de l'aragonais, de l'asturien, du mirandais, considérés distincts du castillien etc.). Aussi typique est le cas yougoslave où le bloc serbo-croate s'est divisé toujours, la dernière composante étant celle monténégrine. Dans ce contexte, toutes les discussions sur la réalité de la langue et du peuple moldave, laissant de côté les aroumains, où celles de Bulgarie visant l'existence des macédo-slaves, peuvent paraître anachroniques en l'absence d'une connaissance réelle des phénomènes;

e) le *développement du multiculturalisme*, surtout en Europe Occidentale, son effet principal étant l'élimination, dans les recensements, des rubriques visant l'origine ethnique et l'entretien d'une certaine confusion entre les catégories citoyen et nationalité (le cas français est typique);

f) la *quasi-disparition de certaines ethnies confinées à la périphérie des nations douées d'une grande capacité d'absorption*, consolidées depuis longtemps, le cas des populations celtiques ou de certaines populations de l'espace ex-soviétique (surtout d'origine fino-ougrienne);

g) l'accélération du processus de convergence linguistique soit dans les pays marqués par le morcellement dialectal, le cas de l'Italie mais aussi dans les pays où le rôle des langues régionales, périphériques est depuis longtemps limité, comme la France;

h) la *modification de l'hierarchie locale ou régionale des groupes ethniques*, dans les régions de mélange ethnique, le cas de la Péninsule Balcanique où les albanais ont arrivé à peu près au même poids que les grecs ou les bulgares et ont largement surpassé les serbes dans le Kosovo. Un cas particulier est celui de la communauté catholique nord-irlandaise, minoritaire après le partage de 1921 mais désormais avec un poids égal par rapport à la communauté protestante (*fig:4 et 5*). Au niveau européen, les allemands et les russes maintiennent leur importance plutôt par l'assimilation des minorités ou des masses d'émigrants. Certaines communautés transnationales, comme celle juive a beaucoup diminué son poids et leur distribution territoriale à leur place s'insérant, une communauté toujours plus nombreuse et dynamique, difficile à définir pourtant, suite de sa grande variété culturelle, celle tzigane, une communauté que l'UE ne peut plus ignorer;



i) l'affirmation de l'identité ethnique et linguistique de certaines communautés faiblement consolidées antérieurement, insuffisamment reconnues, mais assez distinctes, dans l'espace soviétique (le cas des gagaouzes de Bessarabie par exemple, qui accèdent à l'écriture à peine en 1957) ou dans l'Europe Occidentale même, où le cas des catalans est le plus connu;

j) l'appui de l'affirmation de l'identité culturelle des communautés intégralement ou complètement assimilées, fréquente dans les états anciens, doués d'une nation puissante. Le cas le plus frappant est celui du Royaume Uni où l'on a fallu reinventer effectivement le cornique et la manx (le dialect celtique de l'île Man) et l'écossais ou l'irlandais ont besoin d'une ample mobilisation pour résister au vecteur de la globalisation, l'anglais. En Pologne aussi on peut mettre en évidence des mouvement d'émancipation de la communauté cachoube, évaluée à 0,5 mil.personnes (seulement 5000 selon le recensement officiel), presque assimilée et en Allemagne on fait des efforts pour préserver l'identité de la minorité sorabe;

k) l'intégration toujours plus avancée des minorités dans le nations éponimes, surtout dans les pays où la reconnaissance des minorités reste inégale. Exemple typique reste la Grèce où les communautés aroumaine et macédo-slave,

on perdu leur individualité, en se confondant avec la nation grecque. On parle ainsi de valaques et de slaves grecophones là où jadis on parlait de grecques vlachophones ou slavophones. L'Hongrie est un autre exemple avec l'intégration assez rapide (débutée c'est vrai déjà à l'époque du dualisme) des slovaques, des allemands qui réclament pourtant après 1990 certaine autonomie culturelle. C'est le contraire de ce qui s'est passée avec les minorités hongroises, même dans les circonstances d'un traitement suffisamment démocratique, leur refus d'intégration dans les états nationaux dont elles font partie étant connu (en Slovaquie et en Roumanie par ex.);

l)*l'augmentation de l'intérêt pour la diversité culturelle* et l'implication des facteurs politiques dans la création d'un cadre stimulant pour la préservation des particularités culturelle, explicitement des particularités ethno-linguistiques. En ce sens-là, l'adoption de la carte des langues régionales dans l'UE, se veut un instrument efficace et contrôlable;

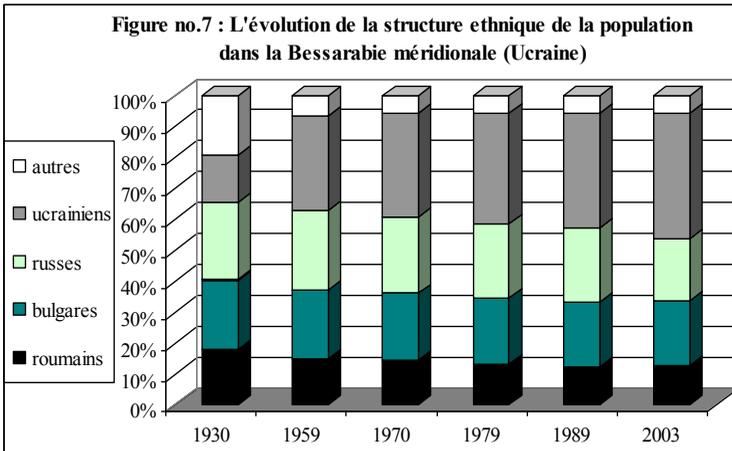
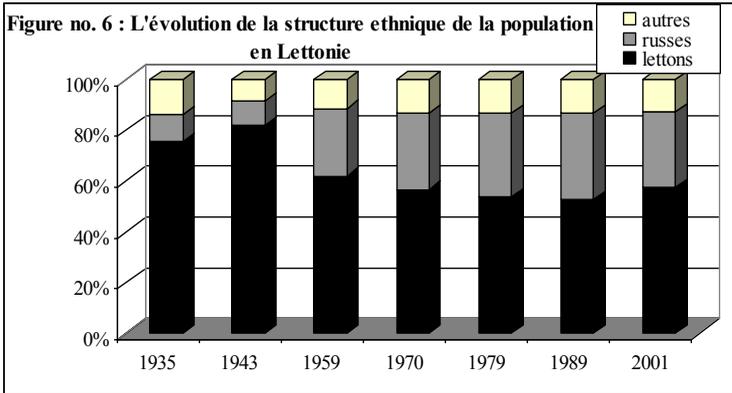
m)*l'extension appréciable de l'anglais* en tant que principal moyen de communication, extension progressive, d'abord dans l'aire germanique, ensuite dans celles slave et finalement dans l'aire latine, avec une certaine résistance dans cette dernière catégorie qui représente un contreponds démographique à l'échelle globale (l'espagnol, le portugais) ou dispose encore d'un prestige culturel (le français ou l'italien).

Est-ce qu'il serait possible une classification des tendances?

Ces tendances, qu'on peut multiplier et nuancer par l'approfondissement des évolutions conduisent à l'existence de sept catégories d'états, suivant la dynamique de la structure ethno-linguistique de la population (*fig.8*):

1. états nationaux quasi-homogènes, formées par l'assimilation, encore peu affectés par le flux d'immigration apporté par la globalisation : Pologne, Hongrie, Tchéquie, Slovaquie;
2. états nationaux quasi-homogènes formées par l'assimilation continue, affectés par le flux d'immigration apporté par la globalisation : Grèce, Italie, Portugal, pays scandinaves, Autriche, Allemagne (le plus typique peut-être);
3. états nationaux consolidés avec des importantes minorités, très individualisées : Bulgarie, Albanie, Roumanie, Slovaquie, Serbie, Croatie, Finlande;
4. états nationaux en voie de consolidation avec des importantes communautés ethniques, résidus de l'empire impérial, difficile à assimiler, spécifiques à l'ex-espace soviétique : R. de Moldavie, Ukraine, Pays Baltes. C'est la raison pour laquelle dans certains cas (Estonie, Lettonie) on a recouru aux mesures extrêmes en ce qui concerne le droit d'accès à la citoyenneté. Un cas particulier est celui de l'ex république yougoslave de Macédoine, où le poids

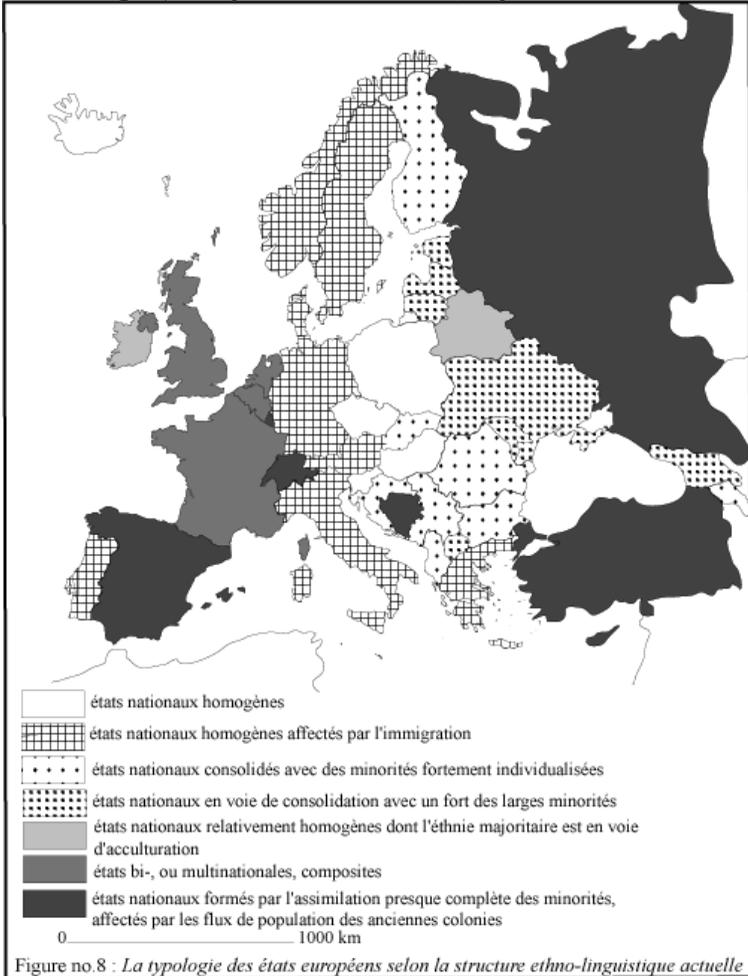
élevé des albanais pose des problèmes semblables. Dans les pays ex-soviétiques on peut parler d'un véritable rémanement ethnique dont le poids du facteur politique fut excessivement important (fig. 6 et 7).



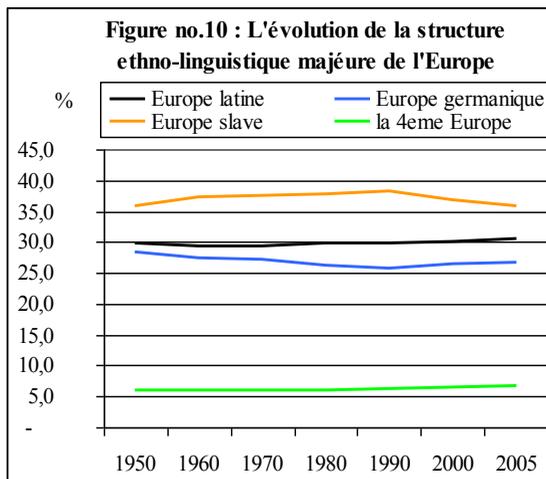
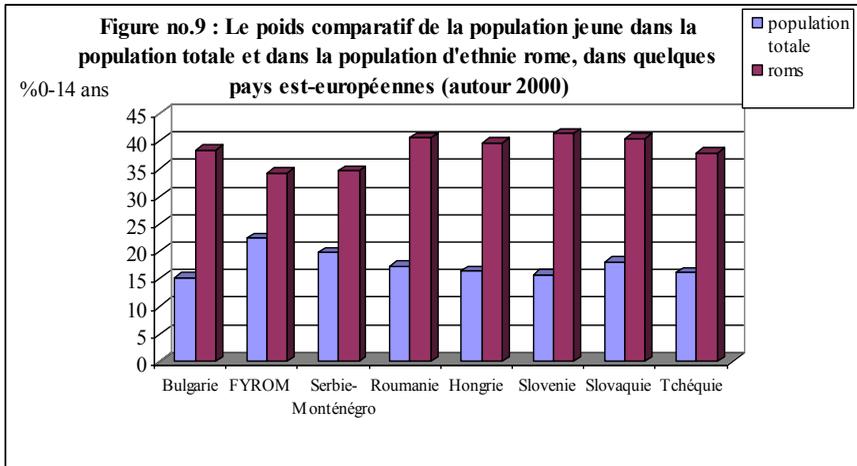
5. états nationaux homogènes ou relativement homogènes où l'ethnie majoritaire est en voie d'acculturation complète, la situation typique de l'Irlande mais aussi la Biélorussie et le Malte correspondent à cette catégorie ;

6. états bi- ou multi-nationaux, chacun avec son spécifique, soit que l'on parle d'états fédéraux (Suisse) ou quasi-fédéraux (Belgique), qu'on peut encadrer à l'une des catégories antérieures. Une situation différente offre les états où la centralisation ethno-linguistique a été bloquée par la persistance des particularismes locaux (Espagne, Fédération Russe, Bosnie-Hérzégovine, Turquie);

7. états nationaux formés par l'assimilation presque complète des minorités et affectées par les flux de migration provenant des anciennes colonies (ressortissants ou réfugiés) : Royaume Uni, France, Pays Bas.



En guise de conclusion on peut affirmer que la structure ethno-linguistique de la population européenne s'est profondément modifiée pendant la période étudiée et les mutations survenues ou en cours sont loin d'avoir produit leurs effets. Cette véritable restructuration ethnique est peu étudiée, les réticences renvoyant aux erreurs du passé. Pour réfléchir dans ce sens-là, on offre les deux dernières figures.



Bibliographie

- Bardet J.P., Dupâquier J.** (1999) – *Histoire des populations de l'Europe*, Fayard, Paris
- Malherbe M.** (1995) – *Les langages de l'humanité*, Robert Laffont, Paris
- Sala M., Vintilă-Rădulescu Ioana** (1981) – *Limbile lumii*, Ed. Șt. și Encicl., București
- Ungureanu Al., Muntele I.** (2006) – *Geografia populației*, Sedcom Libris, Iași
- ***Survey 2001-Census in the world, Federal Public Survey Economy (1998-2007), Bruxelles, <http://statbel.fgov.be>
- ***Population by national and/or ethnic group, sex and urban/rural residence : each census, 1985 – 2003, Population Reference Bureau, ONU, <http://www.unstats.un.org>
- ***site-urile oficiale ale institutelor naționale de statistică din statele europene